



CDI, CDD, intérim, indépendant, travailleur détaché, statut atypique...

**MILLE ET UNE NUANCES DE
« COLLABORATEURS »**

Comment gérer vos forces de travail dans l'entreprise-réseau



Académie d'été des ressources humaines

Le CDI qui était la norme ne l'est plus autant que par le passé

COMMENT ADAPTER VOS APPROCHES RH À LA MÉTAMORPHOSE RAPIDE DE VOS EFFECTIFS?

(29 et 30 août 2017)

Le contrat à durée indéterminée (CDI) a longtemps été la forme « normale » de la relation de travail. Les choses étaient simples. Les « contours » de la force de travail bien déterminés. Aujourd'hui, c'est de moins en moins le cas... Il n'y a plus ni unité de contrats (tous en CDI... ou presque), ni unité de lieu (tous dans l'entreprise), ni unité de temps (tous aux 38 heures), ni unité d'action (tous dans un système hiérarchique). Vos effectifs sont à « géométries variables ».

Les frontières de l'entreprise sont devenues fluctuantes, poreuses : on y trouve des travailleurs sous CDI, d'autres sous CDD, des intérimaires, des indépendants, des consultants, des salariés employés par des prestataires de services ou évoluant au sein d'un réseau de sous-traitants. On voit se développer des expériences de travailleurs partagés, par exemple via les groupements d'employeurs...

Certains en appellent à **la fin du CDI**. D'autres annoncent **la mort** à terme **du salariat** qui forge notre droit du travail, façonne le dialogue social et sous-tend tout le système de protection sociale. La **digitalisation** de l'économie - qui permet de faire appel à des compétences basées n'importe où sur la planète - accélère l'émergence de **formes d'emploi atypiques**, à cheval entre le statut de salarié et celui d'indépendant. Le travail à la pige s'étend à des secteurs qui n'y étaient pas habitués. De plus en plus de personnes cumulent plusieurs emplois. Le **statut d'indépendant complémentaire** gagne en popularité. On parle maintenant de créer « **l'intérim à durée indéterminée** ». L'**ubérisation** de l'économie, la création des plateformes collaboratives, la montée des auto-entrepreneurs encouragent le développement de formes d'emploi s'éloignant chaque jour un peu plus du cadre traditionnel...

**Quels sont les impacts de ces « nouvelles frontières » et, surtout, de leur porosité en matière de gestion des ressources humaines ?
Quels sont les enjeux pour les DRH ?**

Que voulons-nous atteindre?

L'ambition de cette nouvelle Académie d'été sera fidèle à la dynamique initiée au cours des deux premières éditions sur le thème de l'allongement des vies professionnelles et de la gestion durable des carrières. Elle sera triple :

1. offrir aux responsables RH un **espace de réflexion et de partage** avec leurs pairs, mais aussi les mettre en présence avec des universitaires, des intellectuels, des chercheurs et des experts de la problématique, à l'occasion de sessions de conférences, de débats et de travaux en ateliers ;
2. développer et enrichir la « **boîte à outils** » des responsables RH pour leur permettre d'adresser les enjeux multiples identifiés autour de la thématique étudiée,
3. dégager de nouvelles orientations et **recommandations** pouvant guider le monde politique, réglementaire et les acteurs sociaux dans leurs propres initiatives, afin de :
 - ➔ simplifier et optimiser le droit du travail et développer un cadre réglementaire qui soit plus adapté à ces nouvelles réalités qui vivent déjà dans les entreprises ;
 - ➔ identifier de nouvelles pistes permettant d'allier flexibilité et sécurisation des parcours professionnels (par exemple en facilitant le partage de travailleurs) ;
 - ➔ suggérer de nouvelles intermédiations sur le marché du travail ;
 - ➔ élaborer des réponses pour faire face aux risques de dumping social.

Conditions de participation

- ➔ 750 € par personne HTVA pour les membres du réseau HR Square. Les membres de l'ADP Bruxelles-Brabant, de l'ADP Hainaut et de HR Public bénéficient du même tarif (non cumulable).
- ➔ 950 € par personne HTVA pour les non membres du réseau HR Square, ce qui inclut une offre « découverte HR Square », comprenant une adhésion au réseau de 4 mois, du 1er septembre au 31 décembre 2017.

Ces tarifs incluent l'inscription, la participation aux séances plénières et aux ateliers, la nuitée dans une chambre individuelle, le petit-déjeuner, les lunchs et le dîner festif.

»» LES QUESTIONNEMENTS

- Comment avoir une vision systémique de l'ensemble de sa force de travail ?
- Comment gérer celle-ci en tenant compte des spécificités des différents statuts ?
- Comment préserver une certaine équité entre les individus au travail ?
- Comment adapter les processus et outils RH à ces nouvelles réalités ?
- Comment former et accompagner les managers à la gestion d'équipes plurielles ?
- Comment adapter le dialogue social interne à ces formes multiples de relation de travail ?
- Quelles interactions le DRH doit-il bâtir pour gérer ces effectifs pluriels ?

»» LE PROGRAMME

Mardi 29 août 2017

- 10.00** Accueil des « Académiciens »
- 10.30** Ouverture de l'Académie d'été - Introduction par le Président, **André LECLERCQ**
- 10.45** Les « nouvelles frontières de l'entreprise » : quels compromis innovants entre arrangements flexibles du travail et sécurisation des transitions professionnelles ? Enseignements de la recherche académique, y compris benchmark international, par **François PICHAULT**, Professeur à HEC-ULg, directeur du LENTIC (Laboratoire d'Etudes sur les Nouvelles Formes de Travail, l'Innovation et le Changement) et titulaire d'un professorship Securex « Towards new opportunities for organisations, people & employment intermediaries in a changing labour market ».
- 11.45** Apéritif de bienvenue & lunch
- 13.30** Perspectives socio-juridiques, par **Fabienne RAEPSAET**, avocate-counsel au sein du cabinet Claeys & Engels
- 14.00** A la recherche de nouveaux équilibres entre flexibilisation et sécurisation du travail : échange d'idées et partage d'expériences (sous forme de panel)
- **Sandrino GRACEFFA**, directeur de SMart, une des plus importantes organisations coopératives de travailleurs en Europe, auteur du livre *Refaire le monde... du travail. Une alternative à l'ubérisation de l'économie*
 - **François HURDEBISE**, gestionnaire groupement d'employeurs JobArdent
 - **Paul MARECHAL**, fondateur de DiES, coopérative d'emploi
 - **Isabelle LAVERGNE**, HR Director chez Lampiris
- 15.15** Pause
- 15.45** Débat
- **Marie-Kristine VANBOCKESTAL**, Administratrice générale du FOREM
 - **Fabrice ENDERLIN**, Chief HR Officer du groupe UCB
 - **Martin WILLEMS**, secrétaire permanent CNE
 - **Ann CATTELAÏN**, Directrice du Service juridique chez Federgon
- 17.00** Conclusions et présentation des ateliers
- 17.15** Fin des sessions - Temps libre
- 19.30** Apéritif, dîner et soirée de networking

Mercredi 30 août 2017

- 09.00 Keynote Session** : La « révolution individualiste du travail » - Nouvelles réalités, enjeux et positionnement des responsables RH et des intermédiaires de l'emploi, par **Denis PENNEL**, Managing Director de la World Employment Confederation
- 10.00** Synthèse des principaux enseignements par **François PICHAULT**
- 10.15** Pause
- 10.30 Ateliers participatifs** « BOITE A OUTILS & RECOMMANDATIONS » : 3 ateliers en parallèle
- Atelier n°1** Quelles propositions pour simplifier et/ou réinventer le droit du travail pour coller aux nouvelles réalités de terrain ? Co-animé par **Olivier VANBELLINGHEN**, Director Social Relations, HR Legal & Well-Being chez AXA Belgium et **Olivier DEBRAY**, avocat-associé au sein du cabinet Claeys & Engels
- Atelier n°2** Comment les DRH vont-ils pouvoir se positionner face aux nouvelles intermédiations sur le marché du travail? Comment adapter leurs rôles et en endosser de nouveaux pour continuer à apporter une valeur ajoutée ? Co-animé par **Olivier KELLENS**, directeur des ressources humaines et de la communication chez Solidaris, et **Christine GODIN**, Director Hr Business Partners chez Securex
- Atelier n°3** Quelles rénovation et/ou nouvelles formes de la concertation sociale (fédérale/sectorielle) et du dialogue social (interne à l'entreprise) pour répondre aux enjeux d'une gestion des ressources humaines aux statuts diversifiés et de la généralisation des parcours atypiques, co-animé par **Cindy DEWITTE**, directrice des ressources humaines chez Multipharma, et **Stéphane PIRON**, secrétaire fédéral du SETCa.
- 12.30** Lunch
- 13.45** Partage des enseignements des ateliers et débat
- 15.00 Guest Speaker: Bernard DELVAUX**, CEO de la Sonaca
- 16.00** Conclusions et fin des travaux

Les deux premières éditions de l'Académie d'été des ressources humaines ont réuni entre 60 et 70 responsables et professionnels des ressources humaines avec des taux de satisfaction très importants, à tous les niveaux. L'ambition est d'élargir encore l'audience, tout en garantissant au moins 80% de participants du groupe cible, à savoir les directeurs RH, managers RH, responsables des relations humaines et dirigeants d'entreprise, aussi bien issus du secteur privé que du public. L'accès à l'Académie n'est pas autorisé aux personnes qui n'appartiennent pas au groupe cible et qui ne font pas partie du contingent des partenaires.

L'inscription peut s'effectuer à l'aide du formulaire ci-dessous (à renvoyer à HR Square, Rue des Sols, 8 à 1000 Bruxelles), par mail incluant vos données de contact et de facturation (y compris un éventuel bon ou numéro de commande) à adresser à Nathalie Dierickx, nathalie.dierickx@hrsquare.be, ou via www.hrsquare.be/fr, onglet « agenda ».

Je participe à l'Académie d'été des ressources humaines, les 29 et 30 août 2017.

Nom et prénom :

Organisation :

Fonction :

Adresse :

Téléphone :

E-mail :

Adresse de facturation (si différente) :

Numéro de TVA :

Bon de commande :

Je suis membre de HR Square (ou de l'ADP Bru-Bra, de l'ADP Hainaut, de HR Public) et je verse dès réception de la facture le montant d'inscription de 750 € + 21% TVA sur le compte BE84 0017 3605 3759 de PMN sprl.

Je ne suis pas membre de HR Square et je verse dès réception de la facture le montant d'inscription de 950 € + 21% TVA sur le compte BE84 0017 3605 3759 de PMN sprl.

J'adhère au réseau HR Square pour la somme de 200 € + 21% TVA pour une durée d'un an et je bénéficie immédiatement de la réduction de 200 euros sur l'inscription à l'Académie d'été.

Annuler n'est pas possible. En cas d'empêchement, il est toujours possible de se faire remplacer par un collègue.

Date et lieu

Mardi 29 et mercredi 30 août 2017

Spa, Radisson Balmoral

Éditeur responsable : Jos Gavel | Rue des Sols, 8 | 1000 Bruxelles.

Partenaires :

